



Plateforme
d'Observation Sociale
OCCITANIE

Journée d'étude partenariale

Mardi 15 novembre 2022

**Jeunes en souffrance,
l'expression et les raisons de leur mal-être,
des pistes pour y remédier**

Table des matières

| | | |
|----|--|----|
| A. | Mal-être des jeunes : un constat partagé | 3 |
| B. | Éléments de cadrage statistique | 9 |
| 1. | Santé mentale et risque suicidaire..... | 9 |
| 2. | Place dans la société et confiance dans l'avenir | 11 |
| 3. | Attentes vis-à-vis des pouvoirs publics | 13 |
| C. | Adapter les postures professionnelles pour améliorer l'accompagnement | 15 |
| 1. | L'information jeunesse, convaincre sans relâche | 15 |
| 2. | Les Points accueil écoute jeunes : écouter pour... écouter !..... | 16 |
| 3. | Remettre en question ses postures professionnelles et se former à la santé mentale | 18 |
| D. | Quelles solutions pour améliorer la capacité d'agir des jeunes ? | 21 |
| 1. | Remobiliser par l'agir et donner du sens au travail | 21 |
| 2. | Lever les freins à l'engagement | 22 |
| 3. | La mobilité à l'international pour trouver sa voie..... | 24 |
| E. | Ressources..... | 26 |

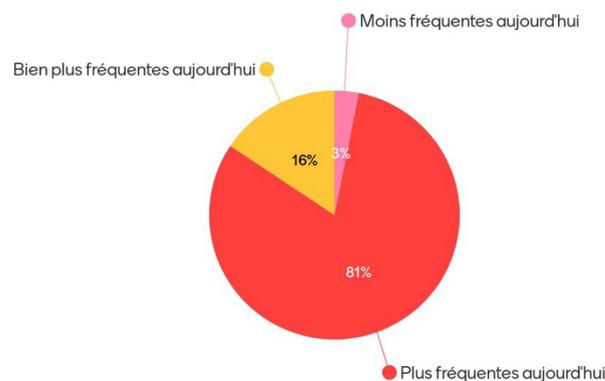


A. Mal-être des jeunes : un constat partagé

Les ateliers de la matinée ont permis à tous les participants d'échanger leurs observations et leurs connaissances des différentes situations de mal-être vécues par les jeunes. La question introductive sur l'évolution de ces situations fait apparaître que 97% des participants à la journée considèrent qu'elles ont augmenté dans la période récente.

Quelle évolution notez-vous dans la fréquence des situations de mal-être que vous constatez chez les jeunes ? Selon-vous elles sont...

Mentimeter



32

Deux facteurs déterminants dans la survenue d'un mal-être ressortent des échanges. D'une part un certain déterminisme social : les jeunes les plus défavorisés cumulent assez tôt difficultés financières, matérielles et des parcours plus compliqués. Et d'autre part, l'importance de l'entourage dans la qualité de vie des jeunes : les relations familiales, la capacité à s'entourer d'amis, à se faire aider d'un accompagnement extérieur.

La crise du covid a révélé et amplifié certaines difficultés : isolement, maltraitances, précarité financière, sociale ou affective. Elle a augmenté le sentiment de vulnérabilité d'une partie de la jeunesse et a renforcé leur angoisse de l'avenir. Les pouvoirs publics ont véritablement pris conscience à cette occasion que la santé mentale des jeunes était une problématique importante et que l'accès aux soins leur était rendu difficile (manque de consultations et défaut de prise en charge).

Les cartes mentales ci-après synthétisent l'essentiel des éléments énoncés par les participants pendant les ateliers. Elles ne se veulent pas exhaustives mais présentent des éléments de constats partagés et des pistes de réflexion.

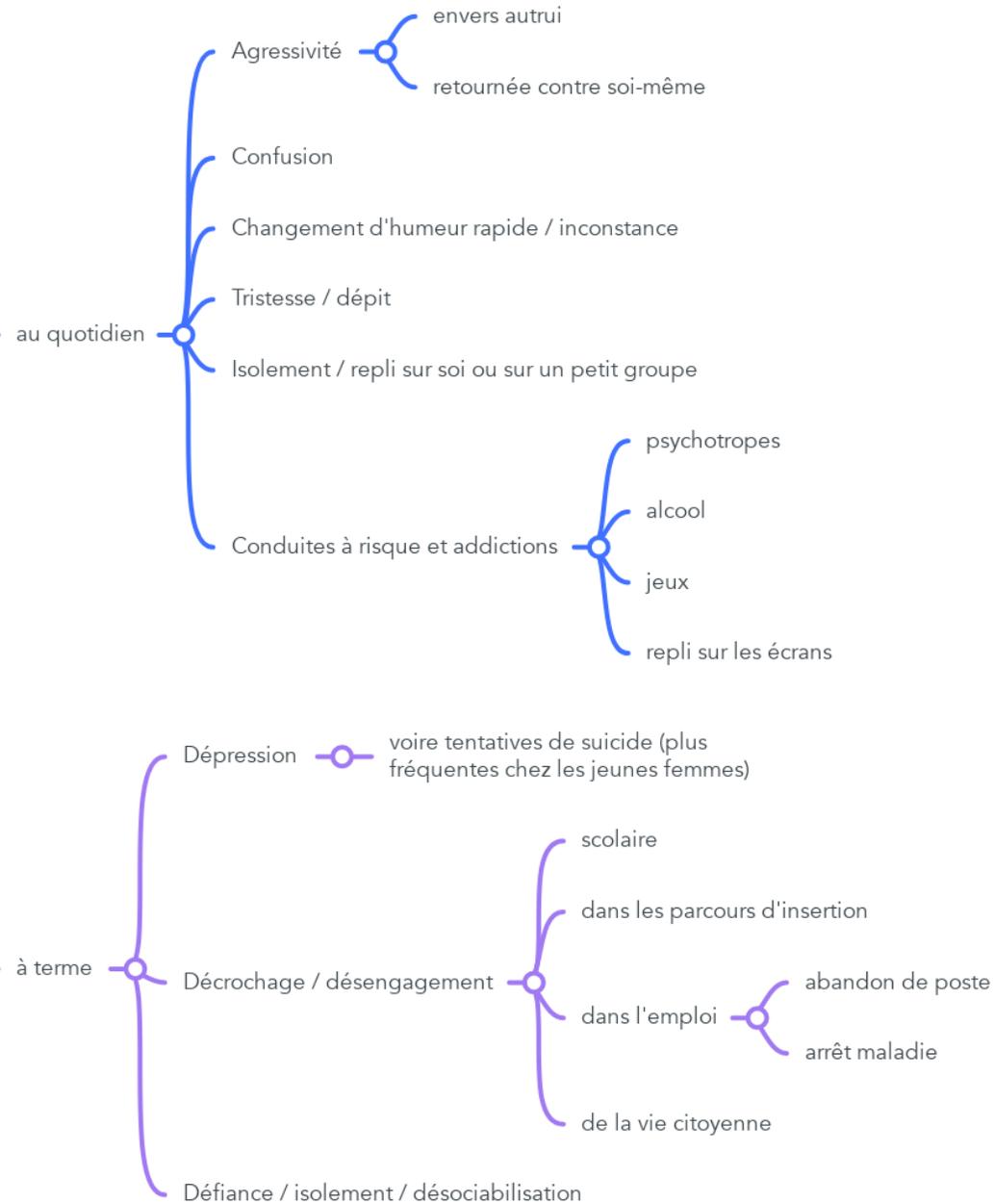


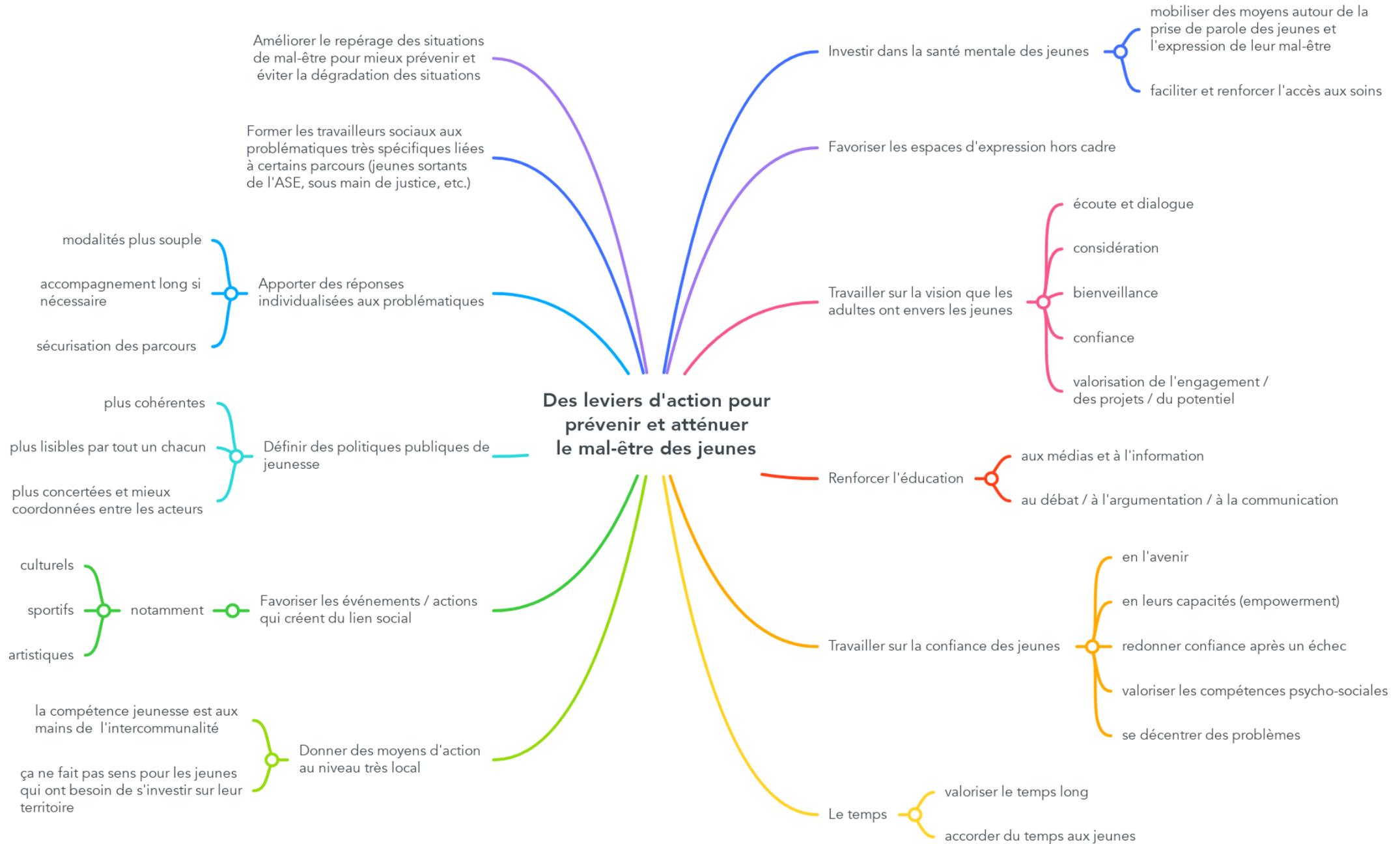
Des raisons pour expliquer le mal-être des jeunes





Les manifestations du mal-être





Ateliers du matin : les participants à la journée d'étude échangent leurs observations et leurs connaissances des différentes situations de mal-être vécues par les jeunes (Conseil départemental de l'Aude, Carcassonne, 15 novembre 2022)





B. Éléments de cadrage statistique

La fin de matinée a permis d'enrichir les constats partagés par la présentation de plusieurs indicateurs statistiques objectivant certaines des situations de mal-être évoquées.

1. Santé mentale et risque suicidaire

Sur données nationales, les enquêtes européennes de Santé (ou l'enquête Epicov propre à la période de la crise Covid) posent neuf questions afin de détecter les symptômes cliniques de la dépression chez les personnes interrogées (sommeil, appétit, estime de soi etc.). L'analyse groupée des réponses à ces neuf questions renseigne sur la prévalence des syndromes dépressifs, présentés dans le graphique 1 ci-dessous.

Graphique 1 - En 2020, doublement des syndromes dépressifs chez les 15-24 ans



Source : EHIS 2014 et 2019 ; Epicov 2020 et 2021

Durant la crise covid, les syndromes dépressifs ont fortement augmenté dans l'ensemble de la population, concernant jusqu'à 15 % des femmes en mai 2020. Ces syndromes étaient encore plus fréquents parmi les 15-24 ans puisqu'ils concernaient 20 % d'entre eux. En mai 2020, un quart des jeunes femmes de 15 à 24 ans déclarait un syndrome dépressif. En 2021, cette part revient à 15 % mais reste plus élevée qu'avant crise.

Les travaux de l'observatoire national du suicide (> *Ressources*) rappellent aussi la persistance des syndromes : entre mai 2020, novembre 2020 et juillet 2021, 6 % des femmes de 15 à 24 ans présentent à chaque fois ces syndromes.

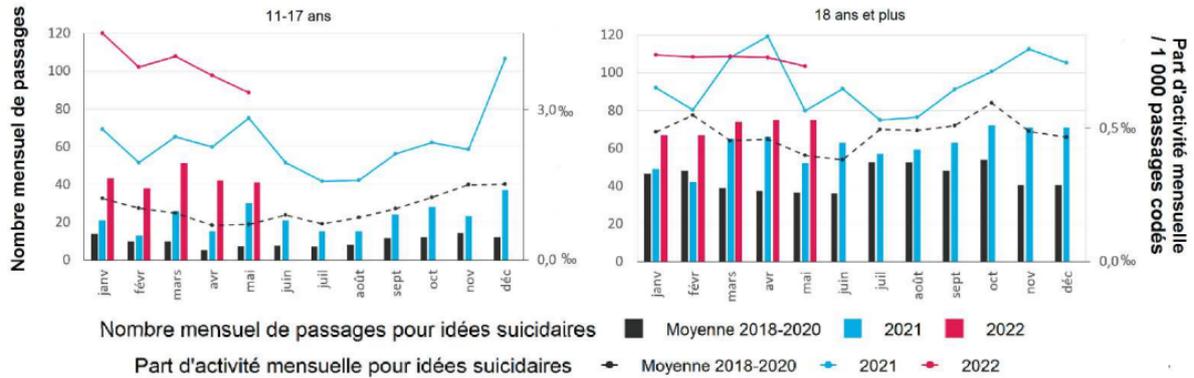
Les données régionales de passage aux urgences pour idées suicidaires aboutissent à un constat similaire (> *Graphique 2*) qui se prolonge encore en 2022. Pour les personnes de 11-17 ans et les 18-



24 ans, ces passages aux urgences sont en hausse depuis 2020. Pour les plus jeunes, on passe d'une quinzaine de passages mensuels en 2020 à plus de 40 en 2022. L'évolution est comparable pour les 18-24 ans : de 40 passages mensuels à près de 70.

Graphique 2 - En 2021 et 2022, les passages aux urgences pour idées suicidaires augmentent

Figure 8 : Nombre mensuel des passages aux urgences pour idées suicidaires et part d'activité mensuelle pour les années 2018 à 2021, et janvier à mai 2022, chez les 11-17 ans et les 18 ans et plus, en Occitanie (source : Oscore®)

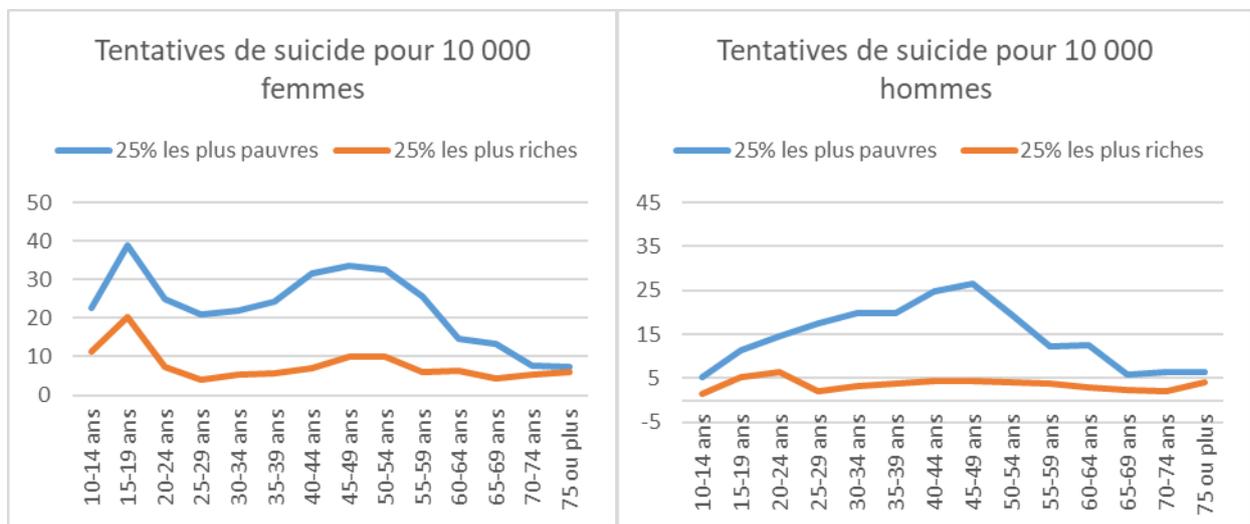


Santé Publique France, Point épidémiologique santé mentale, Occitanie, juin 2022

Enfin, l'analyse des gestes suicidaires à l'échelle nationale montre aussi une hausse pour ces deux tranches d'âge (11-17 ans et 18-24 ans). Surtout, ces données permettent un zoom selon le niveau de vie (> Graphique 3). Pour tous les niveaux de vie, les femmes sont particulièrement vulnérables entre 15 et 19 ans mais plus particulièrement pour celles appartenant aux 25 % des ménages les plus modestes : leur taux d'hospitalisation pour lésions auto-infligées est ainsi près de huit fois supérieur à celui des hommes du même âge appartenant aux 25 % des ménages les plus aisés.

En 2021, les hospitalisations pour tentatives de suicide restent plus élevées pour les femmes de 10 à 24 ans. Pour les hommes, fin 2020 et début 2021, les études notent surtout une hausse des tentatives par méthodes violentes, méthodes qui augmentent le risque d'une future tentative.

Graphique 3 - Le risque suicidaire au plus haut pour les femmes de 15 à 19 ans les plus modestes



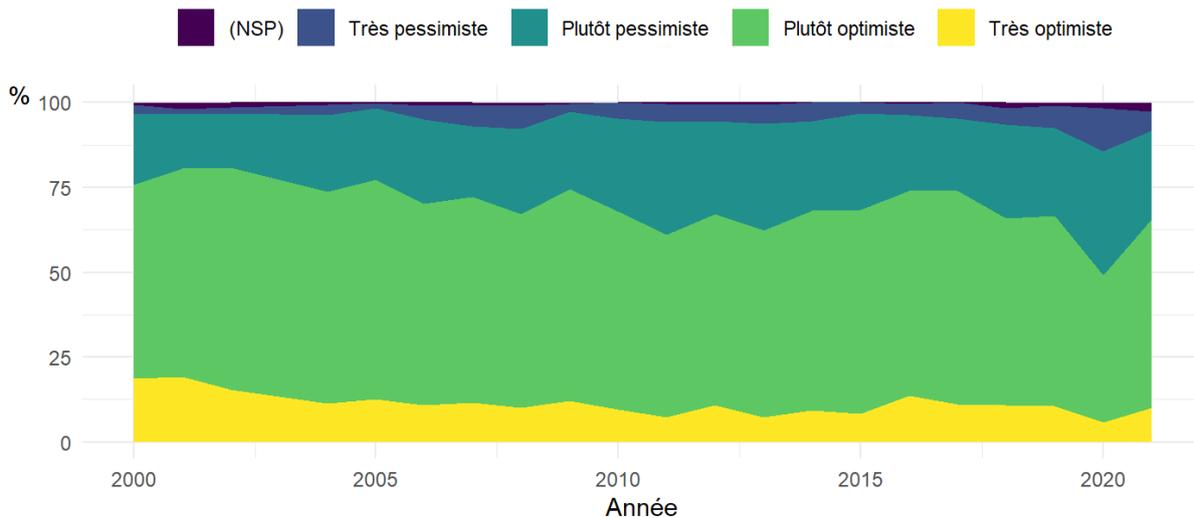


2. Place dans la société et confiance dans l'avenir

Au-delà des seules pathologies, d'autres enquêtes permettent de mesurer la confiance des jeunes dans l'avenir et leurs ressentis vis-à-vis de la société.

Le baromètre d'opinion du service statistique du ministère de la Santé et des Affaires sociales (la Drees, > *Ressources*) renseigne par exemple sur l'optimisme des jeunes face à l'avenir.

Graphique 4 - En 2021, les 18-24 ans redeviennent plus optimistes après le choc de 2020



Sources : Drees, Baromètres d'opinion annuels

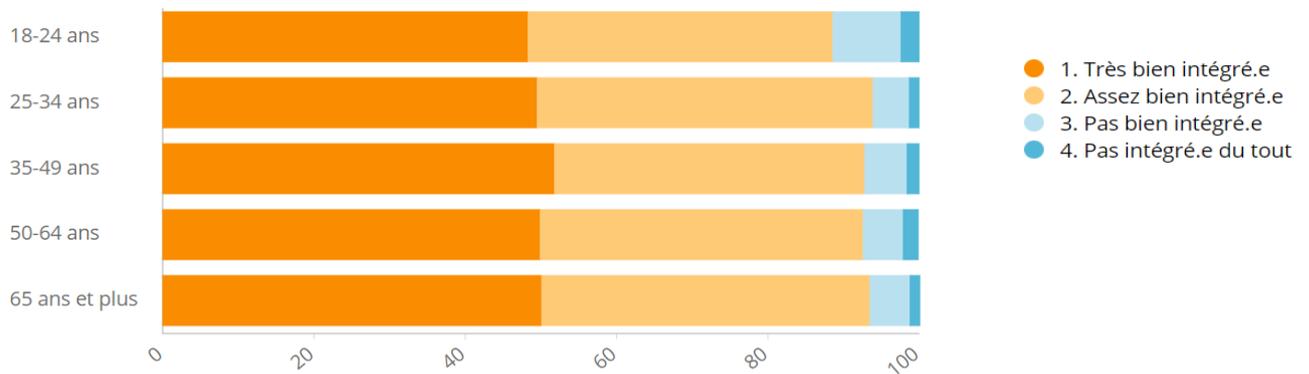
A la question, « Quand vous pensez à l'avenir êtes-vous plutôt optimiste ou pessimiste pour vous-même ? » les jeunes sont les plus optimistes (2 sur 3) contre la moitié des plus de 65 ans. Le graphique 4 ci-dessus fait ressortir la rupture de 2020 : la part des « plutôt » et « très » pessimistes atteint 50 % environ contre moins de 35 % avant. En 2021, la situation redevient proche de celle d'avant-crise avec une baisse de la part des pessimistes. A la même question mais pour « vos enfants ou les générations futures », tous les âges sont bien moins optimistes (50 % pour les 18-24 ans contre 25 % pour les plus de 65 ans). Même constat quand on pose la question « par rapport à vos parents ».

Le baromètre 2022 de l'Injep (> *Ressources*) confirme ce regain d'optimisme deux ans après le début de la crise covid. Les jeunes de 18-30 ans se déclarent plus souvent heureux et plus déterminés, motivés et persévérants qu'en 2021. Les jeunes femmes, toutefois, restent davantage affectées par la période. Autre conséquence de la crise sanitaire, il persiste un sentiment de solitude diffus. Les jeunes se sentant seuls « de temps en temps » sont plus nombreux qu'avant la pandémie (+ 5 points).

Les travaux de la Drees portent aussi sur le sentiment d'intégration : « Avez-vous le sentiment d'être intégré.e dans la société ? » (> *Graphique 5*). Les 18-24 ans sont celles et ceux qui se sentent le moins intégrés dans la société ; 2,4 % d'entre eux se disent « pas intégré.e du tout » et 9 % « pas bien intégré ». A la tranche d'âge suivante, à partir de 25 ans, on repasse à près de 6 % en cumul des « pas bien intégré.e » et « pas intégré.e du tout ». Quand on demande aux personnes interrogées par quoi passe l'intégration, les 18-24 ans, plus que les autres, répondent « Avoir un bon travail » (24 % contre 7 % chez les 65 ans et plus).



Graphique 5 - 1 jeune sur 10 ne se sent pas intégré dans la société



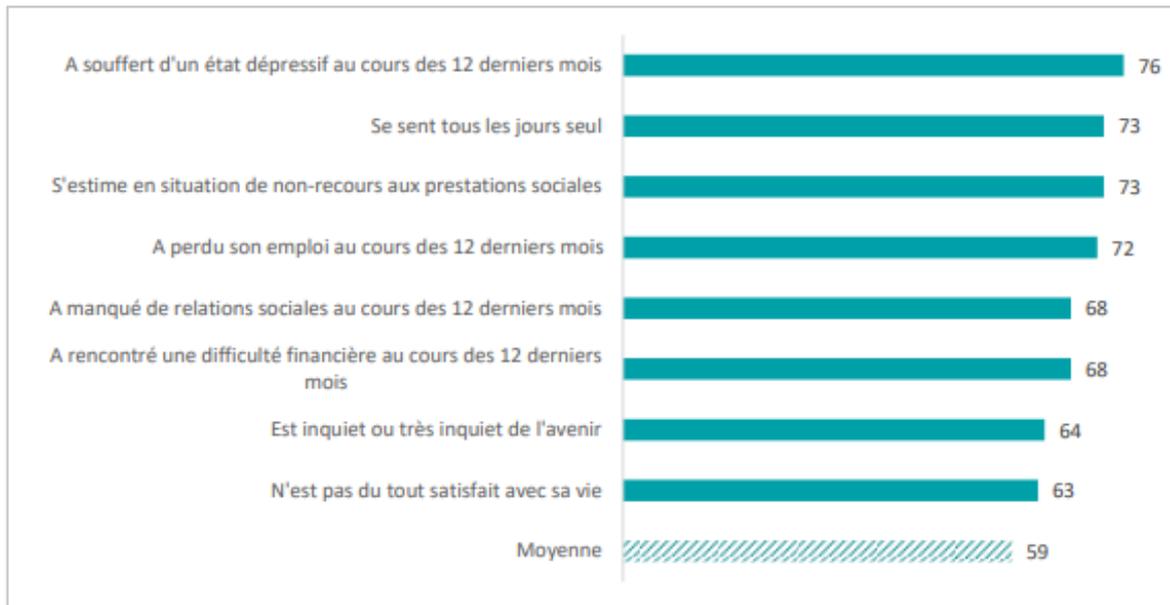
Source : DREES, Baromètre d'opinion 2021
Champ : Personnes âgées de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine.

Enfin, le baromètre 2021 de l'Injep propose de nombreux indicateurs sur les discriminations subies par les jeunes. En Occitanie, deux jeunes sur trois déclarent avoir subi au moins une discrimination au cours des cinq dernières années. Cette proportion est moindre qu'en Centre-Val de Loire et Île-de-France (environ 68 %) mais largement supérieure à celle des Hauts-de-France (51 %) et des départements d'Outre-mer (40 %).

Différentes enquêtes confirment que les jeunes déclarent deux fois plus souvent des discriminations que le reste de la population. Par ordre décroissant d'importance, près d'un tiers déclarent avoir été discriminés sur leur apparence physique, leur âge, leur sexe et ou leur couleur de peau. Ces discriminations sont exercées par les jeunes entre eux ou par les adultes : par exemple, la grossophobie est souvent exercée par les adultes. A l'exception des discriminations liées au sexe, les hommes déclarent plus souvent avoir été discriminés au moins une fois que les femmes. Les discriminations surviennent avant tout dans le cadre d'une formation (47 %) ou d'une activité professionnelle (41 %). Elles vont de pair avec une dévalorisation sociale ou symbolique (> Graphique 6).



Graphique 6 – Proportion de jeunes ayant subi au moins une discrimination au cours des cinq dernières années selon la situation de vulnérabilité



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Néanmoins, il ressort de ces travaux que les jeunes les plus discriminés sont aussi les plus engagés : 32 % des jeunes indiquant n'avoir connu aucune forme de discrimination participent aux activités d'une association contre 89 % des jeunes déclarant avoir connu huit formes différentes de discrimination.

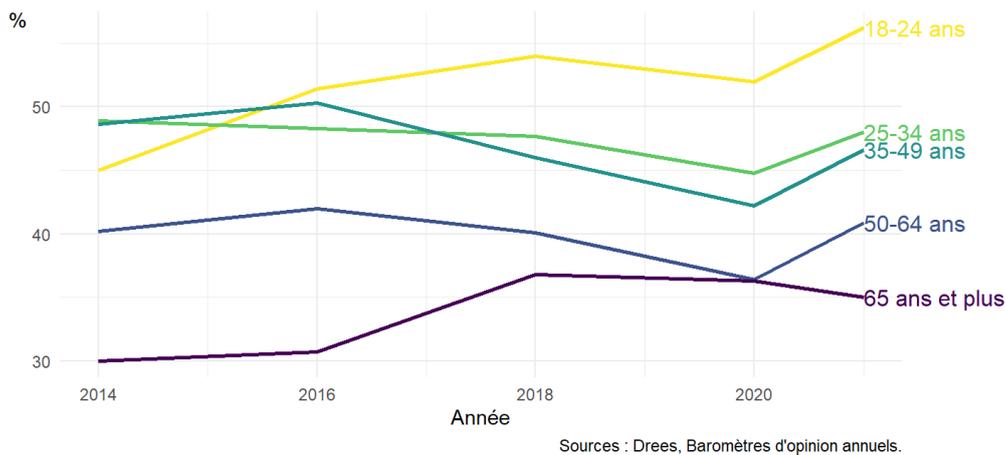
3. Attentes vis-à-vis des pouvoirs publics

Après la question de l'entourage et du travail évoqués précédemment, les pouvoirs publics constituent un troisième acteur important pouvant favoriser la situation des jeunes.

Les 18-24 ans sont ceux qui souhaiteraient le plus être davantage aidés et leur proportion augmente depuis 2014 (de 45 % à 55 %). Seuls les 65 ans et plus connaissent aussi une hausse sur la période (> Graphique 7).

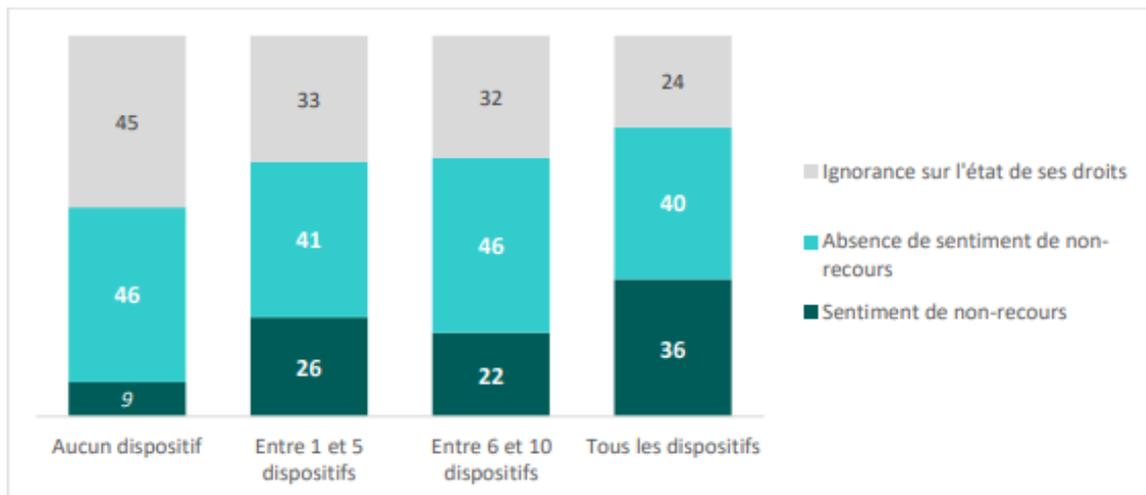


Graphique 7 - Plus d'un jeune sur deux souhaiterait être davantage aidés par les pouvoirs publics



Le non-recours des jeunes s'explique en partie par une mauvaise connaissance des dispositifs d'aides. Ainsi, les jeunes qui ne connaissent aucun dispositif sont seulement 9 % à déclarer un sentiment de non-recours (> Graphique 8). A l'inverse, parmi les jeunes les plus informés, qui connaissent tous les dispositifs qui leur sont cités lors de l'enquête, le sentiment de non-recours concerne 36 % d'entre eux.

Graphique 8 - Non-recours et méconnaissance des droits



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Note : Les effectifs faibles sont indiqués par des pourcentages en italique.

Lecture : Parmi les jeunes ne connaissant aucun des 11 dispositifs présentés, 46 % ont répondu « non » à la question : « Au cours des douze derniers mois, y a-t-il des dispositifs, allocations, droits, aides ou tarifs auxquels vous pouviez prétendre et dont vous n'avez pas bénéficié ? » et 45 % ont répondu ne pas savoir s'ils étaient ou non en situation de non-recours.

Dans le détail, près des trois quarts des 18-30 ans connaissent le RSA, les aides financières au logement, la prime d'activité mais cette connaissance diminue d'année en année depuis 2016. A l'inverse, la connaissance de la garantie jeune progresse mais seuls 37 % des jeunes la connaissent. Même constat pour les dispositifs de caution type LocaPass : 37% seulement des jeunes connaissent leur existence.

C. Adapter les postures professionnelles pour améliorer l'accompagnement

La première table ronde réunissait **Marc de Roeck** (Crij), **Eric Barbier** (PAEJ, Arpade), **Hélène Chapuis** (Urhaj), **Alain Granger** et **Patrick Bellon** (Cpam 31).

Modération : **Hélène Lecomte** (animatrice POS-Occitanie)



1. L'information jeunesse, convaincre sans relâche

*« Qu'est-ce que vous me dites là ?
Vous me renvoyez sur une fiche documentaire ?
Ce n'est pas du tout pour ça que je me suis déplacé !
J'attends plus, j'attends autre chose. »*

Au cours des vingt dernières années, le travail des conseillers en information jeunesse a profondément changé. Le temps consacré à chaque jeune reçu s'allonge car il ne suffit plus de lui remettre une ressource documentaire pour répondre à ses questions comme cela se faisait avant. Il convient désormais de démontrer la pertinence de cette ressource, de convaincre, et même souvent de déconstruire des idées basées sur des informations erronées. Davantage de temps doit donc être consacré à chacun.



Parfois le jeune vient de lui-même mais le travail de mise en confiance reste à faire. Aujourd'hui, l'accès aux informations est facilité mais beaucoup ont du mal à faire le tri, à savoir auxquelles se fier, à les hiérarchiser, ce qui alimente leur défiance. Ils ont besoin d'apprendre à construire des critères de fiabilité sur la prise d'information et à ouvrir leur périmètre de recherche (multiplicité des canaux et des médias). La massification de l'information amène donc plus que jamais les conseillers à faire un travail d'éducation à l'information et d'accompagnement dans la recherche.

Il faut désormais beaucoup plus aller vers les jeunes pour leur proposer un accompagnement. Les conseillers se déploient dans tous les bassins de vie, le label information jeunesse s'inscrit d'ailleurs dans cette démarche d'aller-vers.

Un des enjeux aujourd'hui est d'arriver à faire entrer les jeunes dans les dispositifs d'accompagnement ciblés pour des « catégories » de jeunes bien définies et restreintes, alors que toutes les situations sont différentes. Il faut souvent vérifier que la solution dont le jeune a entendu parler (« on m'a dit que ») est adaptée à sa situation. Pour un jeune qui arrive avec une demande classique comme trouver un job d'été, le conseiller va au fil de l'entretien décortiquer la demande, comprendre le contexte particulier, spécifique à chacun et qui appelle donc une réponse individuelle.

Au sein de l'Information jeunesse, l'écoute des jeunes passe notamment par la réalisation d'un baromètre annuel depuis 2020 (> *Ressources*). Toutes les structures labellisées Information jeunesse doivent associer des jeunes dans leur gouvernance. Ce baromètre permet de recueillir leurs besoins et guide ainsi l'action des différents centres. Il est risqué pour un informateur jeunesse de se reposer sur un même schéma pendant 3 ou 4 ans d'affilée sur la base de sa pratique et de son expérience. La façon de s'informer et donc les besoins en la matière évoluent rapidement et constamment depuis quelques années, au rythme du déploiement des technologies de l'information et de la communication. Aussi, il est bon de réinventer l'offre régulièrement en questionnant et en écoutant les jeunes.

2. Les Points accueil écoute jeunes : écouter pour... écouter !

*« Un jeune qui passe devant la mission locale mais ne rentre jamais.
Vous croyez qu'il ne sait pas que la Mission locale peut l'aider ? »*

Les Points accueil écoute jeunes sont nés des mouvements sociaux de la jeunesse de 1995. Le gouvernement adresse alors un questionnaire aux jeunes pour connaître leurs revendications. En ressort un message simple et non moins essentiel : « Ça serait quand même bien de pouvoir parler sérieusement avec des adultes ! » Parler, donc être écoutés. Sérieusement, donc que la parole des jeunes soit considérée. Avec des adultes, donc pas avec un psy, une assistante sociale ou un éducateur, pas avec un spécialiste de telle ou telle pratique, juste avec des adultes.

Les PAEJ se distinguent des autres dispositifs en étant complémentaires des dispositifs existants. Ils ne déploient aucune réponse concrète dont les jeunes ont par ailleurs besoin (logement, travail, soins, ressources financières, etc.).



Les PAEJ ont vocation à accueillir, écouter, accompagner et, le cas échéant, orienter les jeunes qui s'y présentent. L'exemple typique est celui d'un jeune de 17 ans en rupture d'insertion et qui passe trois fois par semaine devant la Mission locale sans y entrer. Il sait que la Mission locale est une structure qui peut favoriser son insertion mais pour autant il ne fait pas la démarche. L'enjeu du PAEJ est de lui permettre l'expression de son besoin, avec ou sans mots, selon qu'il soit en capacité ou non de les formuler. Les jeunes sont donc accueillis sur une période indéterminée qui peut courir sur plusieurs années. Ils apprécient de pouvoir parler de leurs problèmes, mais aussi de ce qui va bien, de leurs aspirations, de leurs projets ; parler avec les écoutants, mais aussi avec les autres jeunes. Ils apprécient tout particulièrement qu'il n'y ait pas d'attente vis-à-vis d'eux.

Pour répondre à un besoin exprimé par un jeune, il ne suffit pas de lui transmettre les coordonnées de la structure qui peut l'aider. Quand bien même le professionnel aurait une analyse claire de la situation et des solutions à y apporter, le jeune peut avoir besoin de temps pour entamer ces démarches, se les approprier et lever les freins psychologiques qui l'en empêchent. Face aux difficultés exprimées, les réponses sont très souvent connues. L'enjeu est de les faire exprimer, de trouver le liant qui rend possible l'échange avec un adulte.

Les PAEJ sont des dispositifs désinstitutionnalisés : ils n'ont pas de mandat. Le seul objectif est d'emporter l'adhésion des jeunes. Il n'y a pas d'obligation de régularité, de durée définie, ni de sujets imposés. Les professionnels qui accueillent et écoutent ne sont pas présentés selon leur spécialité. Ils en ont une, elle n'est pas passée sous silence mais n'est pas non plus mise en avant. Cela évite que les jeunes se sentent tenu de parler de sujets qui correspondraient uniquement à ce champ d'intervention.

Volontairement, les PAEJ sont implantés le plus souvent dans des territoires « neutres ». A Toulouse, il se trouve dans un quartier résidentiel que ne fréquentent pas spécialement les jeunes mais qui est facilement accessible à tous par les transports en commun. Il s'agit d'une maison individuelle avec une cuisine et sans salle d'attente ; un bâtiment qui ne ressemble pas à un lieu de soins.

Ce sont des dispositifs dédiés à des jeunes entre 12 et 25 ans. Ils peuvent donc accueillir des mineurs sans que les parents en soient informés. Les jeunes qui le souhaitent peuvent se présenter de façon anonyme.

Il y a certes un enjeu de confidentialité sur les éléments qui sont livrés par les jeunes, mais l'on constate le plus souvent que ceux qui viennent sont davantage attachés à l'attention portée à leur parole qu'à la confidentialité. Pour preuve, c'est dans la cuisine où il y a beaucoup de passage que la parole se libère pour nombre d'entre eux.

Les faibles financements octroyés aux PAEJ étant incertains d'une année sur l'autre, cela rend extrêmement précaire les structures, leurs projets et les salariés. Il y a donc un fort turn-over dans le personnel. Le recrutement de travailleurs sociaux est une gageure et les professionnels en poste ne restent pas. Au-delà des seuls PAEJ, toutes les structures qui interviennent auprès des jeunes peuvent être fragilisées par la multiplicité des canaux de financements et leur évolution : lorsque les financements sont incertains, les professionnels peuvent être déstabilisés et la prise en charge s'en ressent. A la suite du Ségur, certains ont aussi préféré quitter ces structures car les intervenants en PAEJ n'ont pas bénéficié de primes contrairement à leurs collègues intervenant dans d'autres structures.



Il y a un besoin de PAEJ en milieu rural. Les volumes de sollicitations dans un espace rural et dans un espace urbain sont équivalents en proportion de la densité de population. Les besoins sont les mêmes mais faute de moyens la plupart des antennes en Haute-Garonne hors de Toulouse ont été fermées. La difficulté dans le rural est aussi d'arriver à constituer un réseau de partenaires opérationnels : il n'y a presque plus de services de droit commun dans ces territoires vers lesquels les jeunes pourraient être orientés.

3. Remettre en question ses postures professionnelles et se former à la santé mentale

« En devenant professionnels, ils ne sont plus humains. »

L'Urhaj propose chaque année aux intervenants sociaux éducatifs (ISE) des résidences Habitat jeune de travailler sur une problématique qui leur pose question. En 2021, la santé mentale est ressortie comme étant un sujet préoccupant. Ils ont souhaité réinterroger leurs pratiques d'accompagnement face à ces situations devant lesquelles ils se sentent démunis. Ils l'ont fait dans le cadre d'un groupe de travail destiné à l'ensemble des ISE des 66 résidences Habitat jeune d'Occitanie. Ce groupe de travail encadré par un maître de conférences en psychologie de la santé, un ethnopsychiatre et une cadre en santé psychiatrique devait leur permettre de comprendre quelle posture professionnelle adopter face à un jeune qui rencontre des difficultés liées à sa santé mentale.

La résidence Habitat jeune s'adresse aux 16-30 ans dont la majorité a entre 18 et 25 ans. Ce sont plutôt des hommes. Son principe reposant sur la mixité sociale, on y trouve des jeunes actifs aussi bien que des étudiants, des stagiaires et des alternants. Elle accueille aussi des mineurs non accompagnés et des jeunes sortants de l'ASE, un public qui, sur les questions de la santé mentale, a des spécificités qui ont été abordées de manière singulière dans le cadre de ces échanges.

Le mal-être des jeunes se manifeste par de l'agressivité et/ou du repli sur soi ; il prend la forme de décompensations ou d'idées suicidaires. Certains de ces jeunes nient leur mal-être pourtant important.

Au cours de ces groupes de travail, les ISE ont été amenés à se questionner sur ce que l'on entend par « bonne santé mentale », sur les codes et représentations que chacun de nous avons, de par notre éducation, la société dans laquelle nous évoluons, nos rapports à la famille ; et à comprendre l'impact que cela a sur les situations auxquelles ils sont confrontés.

Afin d'avoir avec ces jeunes un échange constructif et de pouvoir établir avec eux une relation de confiance, les ISE doivent avoir en tête qu'ils s'adressent à des jeunes qui ont une culture différente de la leur, un rapport différent à la santé et au fait religieux. C'est le cas notamment les mineurs non accompagnés qui se retrouvent dans une culture et des processus très individualisés en arrivant en France alors qu'ils ont souvent grandi dans des sociétés où le collectif était bien plus important.



Les ISE ont aussi pris conscience de l'importance que le jeune valide la démarche en exprimant son accord sur le fait d'échanger tout simplement ou sur le fait de recevoir un avis. Il faut aussi que l'ISE se demande ce qu'il est prêt à donner dans cet échange. Est-il prêt à abandonner, en vue et le temps de l'échange, certaines de ses valeurs pour le rendre possible ? Se poser ces questions leur permet d'être au clair avec leurs propres limites.

Par ailleurs, on apprend trop souvent aux travailleurs sociaux à rester à distance, à ne pas livrer leurs émotions ni leur vécu. Il n'est pas question de tout dire de sa vie personnelle mais on peut tout à fait livrer quelques éléments de vécu qui font sens et veiller, tout au moins, à ne pas déshumaniser l'échange. Les jeunes manifestent clairement le besoin de percevoir les émotions de leur interlocuteur.

Les ISE doivent aussi être prêts à recueillir des témoignages dramatiques et ils sont invités là encore à faire part des émotions qu'ils ressentent à cette écoute et à toujours considérer que cette relation se fait d'humain à humain. L'ISE est donc lui aussi invité à se ménager en aménageant les rendez-vous s'il en ressent le besoin à l'écoute d'un récit qu'il juge trop difficile (pauses pendant l'entretien notamment).

Dans le cadre de sa stratégie Jeunes (2019), l'Assurance maladie a déployé plusieurs programmes dont les formations aux Premiers secours en santé mentale (PSSM) issu d'un programme australien (*Mental Health First Aid*). La Caisse primaire de Haute-Garonne a été site pilote en 2021 (avec 13 autres caisses) et le dispositif a été étendu à tout le territoire en 2022. Il s'agit de formations, sur 2 jours, dispensées par une association labellisée et à destination de tous les professionnels en contact avec des adolescents ou de jeunes adultes, hors cadres scolaire et universitaire (existence d'un projet ARS spécifique).

Ces formations n'apprennent pas à prendre en charge des troubles mentaux mais à reconnaître les premières manifestations et une aggravation des troubles. Les troubles abordés durant les formations sont les troubles anxieux, les dépressions, les troubles bipolaires, les troubles liés à l'usage de substances et troubles psychotiques. Tout ce qui relève des conduites alimentaires et addictions sans objet ne sont pas abordés pendant la formation mais sont dans le manuel distribués par les formateurs.

Elles permettent aussi de savoir s'adapter, se comporter de manière adéquate, de gagner la confiance des jeunes et de connaître les ressources pour orienter. En 2021, des Missions locales, le Secours populaire et diverses associations ont ainsi été formées.

L'Arpade souhaite que les jeunes aient aussi leur rôle à jouer dans cette dynamique de formation en santé mentale, par une transmission de pair à pair. Aussi elle invite des jeunes à se former aux PSSM ainsi qu'à une formation de formateur pour qu'ils puissent ensuite aller eux-mêmes vers d'autres jeunes.

L'un des axes de la stratégie sur la santé des jeunes élaborée par l'Assurance Maladie pour 2020-2022 porte sur le soutien aux pratiques des professionnels de santé, à travers notamment des visites des délégués de l'Assurance maladie auprès des médecins généralistes qui ont une patientèle importante de jeunes.

L'objectif est de renforcer l'intervention lors de l'examen obligatoire des 15 ans, de savoir détecter des problématiques de santé mentale à l'aide de grilles de diagnostic et de savoir orienter à travers l'offre de soins conventionnée.



Questions abordées sur le temps d'échange

Il faudrait parvenir à rendre davantage intelligible les politiques qui sont menées afin d'améliorer leur acceptabilité, ce qui revient aussi à l'acceptabilité de l'impôt. Il y a là un enjeu de société. C'est un pacte social à sceller entre la jeunesse qui porte l'avenir et les institutions qui portent les politiques jeunesse. Pour qu'il y ait de la confiance, il faut qu'il y ait de la cohérence ; les jeunes n'en trouvent pas toujours dans ces politiques complexes, peu lisibles et quand on leur demande de rentrer coûte que coûte dans des dispositifs qui répondent mal à leurs besoins. Pour que les jeunes générations fassent société demain, il faut a minima leur accorder de l'écoute, de la bienveillance, de la considération et tenter de rétablir ce lien de confiance qui pour certains a été mis à mal.

La question de la confidentialité des échanges fait débat et notamment celle du secret professionnel partagé. Pour les jeunes dits en difficultés multiples, les éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse ont parfois besoin de connaître le parcours des jeunes, leurs difficultés, les événements traumatiques vécus et être avertis des dates anniversaires (par exemple de placement à l'isolement ou de sortie de la famille), dates auxquelles ils sont susceptibles de commettre des actes transgressifs ou auto-agressifs. Les éducateurs PJJ n'ont pas connaissance de ces infos ni accès au diagnostic psychiatrique le plus souvent. Se pose alors la question de la continuité du parcours et de la sécurisation de la vie de ces jeunes et des éducateurs. Mais connaître l'information protégera-t-il d'un passage à l'acte violent ? La question doit-elle vraiment se poser dans ces termes ? D'autre part la façon de recueillir et transmettre la parole est importante : « mais qu'est-ce qu'ils écrivent dans leurs cahiers ? ». Les jeunes se méfient de ces intervenants qui écrivent mais n'expliquent pas pourquoi.



D. Quelles solutions pour améliorer la capacité d'agir des jeunes ?

La deuxième table ronde réunissait **Sabine Puech** (École de la Transition Écologique), **Marianne Loiseau-Nail** (Crajep), **Eve Legé** (Afev Académie de Montpellier) et **Corinne Lenain** (Drajes).

Modération : **Hélène Lecomte** (animatrice POS-Occitanie)



1. Remobiliser par l'agir et donner du sens au travail

« Si, au départ, ils ont énormément de mal à parler d'eux-mêmes et qu'ils arrivent avec des parcours où la discrimination a été très prégnante, petit à petit ils reprennent confiance et c'est beau à voir de revoir leurs sourires, de les voir de nouveau ayant envie »

L'École de la transition écologique de Lézignan-Corbières (Etre en Corbières) est adossée à un chantier d'insertion. Jusque-là, les jeunes ne pouvaient intégrer le chantier d'insertion qu'à partir de 26 ans dans le cadre du parcours agilité (dédié aux personnes de plus de 25 ans et très éloignées de l'emploi). Ils arrivaient souvent après 10 ans d'oisiveté et sujets à des troubles anxieux. Ces jeunes étaient captés beaucoup trop tard et se trouvaient alors dans l'incapacité de se mettre au travail, dans l'incapacité d'agir. Cette école s'adresse donc à un public très éloigné de l'emploi : jeunes mutiques, isolés, inactifs depuis plusieurs années. Elle prend notamment en charge des jeunes issus des populations gitanes de



l'Aude qui présentent d'importants problèmes d'illettrisme. Ce parcours de formation propose un accompagnement renforcé.

La remobilisation se fait par le « faire », par la pratique de travaux en lien avec la transition écologique : rénovation énergétique, agroforesterie, surcyclage (détournement d'objet en vue de leur réutilisation à d'autres fins que leur usage initial). Les jeunes de 16 à 25 ans apprennent au contact des plus vieux, ce qui favorise de fait les liens intergénérationnels. Ils apprennent à respecter des horaires, à travailler en équipe, à écouter une consigne et à transmettre des gestes. L'école propose aussi des pré-qualifications avec un réseau de professionnels du bâtiment et avec des compagnons bâtisseurs. Ces formations permettent aux jeunes d'agir très concrètement, de voir le résultat de leur travail qui est valorisé et, ce faisant, ils reprennent confiance en leur capacités. Les freins vers l'emploi sont nombreux mais leurs compétences douces (ou *soft skills*) également : l'idée est de s'appuyer sur ces dernières, de les valoriser pour favoriser à terme leur insertion professionnelle.

2. Lever les freins à l'engagement

*« S'engager c'est transcender une vision pessimiste ;
c'est venir agir sur un projet qui est plus grand,
dans une période très stressante,
même si c'est une toute petite action. »*

Dans le cadre de la stratégie régionale de lutte contre la pauvreté, le Crajep coordonne un travail sur l'engagement avec son réseau, en collaboration avec des partenaires associatifs et des institutions. Ils cherchent à comprendre ce qui constitue des freins à l'engagement en fonction du territoire dans lequel évoluent les jeunes notamment (territoires ruraux, QPV), de leur facilité d'insertion professionnelle (jeunes sans emploi ou sans qualification) ou encore des problématiques spécifiques (jeunes en situation de handicap, jeunes réfugiés, jeunes sortants de l'ASE etc.). L'objectif est de mieux valoriser l'offre actuelle en matière d'espaces et de dispositifs d'engagement et de voir si elle répond ou non aux besoins des jeunes. Ce travail permettra également de mieux outiller le secteur associatif pour améliorer l'accompagnement de tous les jeunes.

S'engager c'est trouver un sens à son parcours professionnel mais aussi personnel ; c'est acquérir des compétences psychosociales, un sentiment d'utilité sociale et agir dans un collectif.

Les jeunes apparaissent souvent aujourd'hui comme individualistes, désaffiliés voire désengagés. Ils vont en fait, plus que les générations précédentes, se méfier de certaines formes traditionnelles ou institutionnalisées d'engagement, qu'ils estiment ne pas être adaptées à leurs valeurs, modes de vie et plus tournées vers les autres tranches d'âge. Ils ne sont pas pour autant moins engagés. Ils s'inscrivent dans de nouvelles formes d'engagement qui sont probablement moins souvent répertoriées comme telles. Les travaux de recherche notent d'ailleurs de plus en plus des formes d'engagement informelles au niveau local.



Il faudrait ouvrir les associations aux jeunes qui en sont exclus de fait ou de droit mais aussi créer des espaces nouveaux dans lesquelles la jeunesse serait en mesure de faire entendre sa voix. Il est important aussi de faire reconnaître l'engagement d'un point de vue sociétal, son intérêt, ses vertus.

L'engagement doit être valorisé dans le cadre d'un parcours et ne pas se faire au gré des dispositifs existants.

Attention à ne pas tomber dans le travers inverse, qui ferait de l'engagement un passage obligé vers l'insertion professionnelle et qui pointerait du doigt les jeunes qui ne sont pas engagés. Trop souvent l'engagement est valorisé car il permet d'acquérir des compétences qui améliorent l'employabilité au détriment du sens personnel que les jeunes peuvent lui donner.

L'Afev intervient pour lutter contre les inégalités éducatives et favoriser l'engagement de la jeunesse. Elle vise à faire se rencontrer les jeunes des campus et ceux des cités. Elle accompagne les jeunes autant qu'elle les suit en capacité d'agir. Les deux ont à apprendre de l'autre. Les étudiants vont transmettre un savoir et n'imaginent pas qu'ils en ressortiront aussi avec d'autres capacités, comme l'empathie et l'humilité ; eux-mêmes pouvant être précarisés, il leur faut aussi trouver la juste place entre leurs propres difficultés et celles des autres. L'engagement est un moyen d'agir pour retrouver de l'optimisme dans une société en quête de sens et un moyen d'acquérir des compétences. En période de crise sanitaire ça a été aussi un bon moyen de rompre l'isolement, de se sentir utile, d'être en capacité d'agir quand tout invitait la plupart d'entre nous à l'immobilisme.

En 2021, l'Afev a doublé sa capacité d'accompagnement en doublant le nombre de bénévoles engagés. La politique publique sur le mentorat a permis d'obtenir des fonds qui ont servi notamment à recruter des salariés qui de ce fait ont pu aller chercher davantage de bénévoles.

Il est à noter que 80 % de ces jeunes ne s'étaient jamais engagés avant et que 50 % des jeunes engagés avaient des engagements multiples. On peut en conclure qu'une fois engagés sur le terrain, cela donne envie à ces jeunes de s'engager sur d'autres.

L'Afev constate :

- qu'elle dépense énormément d'énergie à « aller-vers » pour trouver de nouveaux bénévoles ;
- qu'il lui faut être très réactive ; les jeunes de cette génération souvent et plus qu'avant ne souffrent pas d'attendre ; ils sont volatiles et se laissent vite happer par d'autres propositions s'ils ont le sentiment d'attendre trop ou qu'ils s'aperçoivent sur le terrain que cela ne correspond pas à leurs attentes, à ce qu'on leur en a dit ou à ce qu'ils se sont imaginés ;
- qu'ils font preuve d'une spontanéité dans un sens comme dans l'autre : ils peuvent s'engager instantanément sans y réfléchir longtemps, et se désengager tout aussi vite.

L'Afev envisage quatre pistes d'amélioration pour favoriser l'engagement :

1/ toujours proposer un projet de qualité, un projet qui fait sens et qui fait vivre une communauté ; ils viennent aider tout en établissant des relations avec des jeunes qui leur ressemblent ;

2/ laisser aux jeunes une part d'autonomie et de liberté d'action mais pouvoir les accompagner à la moindre difficulté ;



3/ renforcer la légitimité, la reconnaissance de l'engagement, par exemple en faisant en sorte que toutes les universités reconnaissent la valeur de l'engagement et les institutions également ;

4/ s'adapter au fonctionnement des jeunes, notamment en matière de communication (arrêt des newsletters et échanges via les réseaux et média sociaux type Instagram et WhatsApp tout en privilégiant les vocaux).

3. La mobilité à l'international pour trouver sa voie

*« Les programmes internationaux et européens,
c'est du savoir-être et du savoir-devenir »*

Les programmes européens et internationaux sont multiples : Erasmus, Corps européen de solidarité (ex-volontariat), office franco-allemand/qubécois pour la jeunesse.

Jusqu'en 2014, Erasmus était destiné aux étudiants essentiellement (ce qui représente toujours actuellement 80 % du budget dédié). Le programme s'est diversifié pour offrir des opportunités de mobilité aux jeunes qui ne sont pas étudiants. Erasmus + comprend deux volets. Le premier est destiné aux jeunes les plus en difficulté, les plus éloignés de l'insertion professionnelle. Le second volet dit « Erasmus jeunesse » consiste en la mise en place de projets par les jeunes pour les jeunes. Ils sont invités à échanger avec d'autres jeunes européens sur des thématiques d'actualité qui leur sont chères (notamment le développement durable, les pratiques numériques, l'inclusion).

D'autres budgets complémentaires visent également à favoriser la participation des jeunes (anciennement appelé « dialogue structuré »). L'objectif poursuivi est de faciliter l'expression des jeunes et la remontée de leurs paroles aux institutions européennes. Ces instances de participation peuvent être, au choix, pilotées au niveau local, intercommunal, départemental ou régional.

Faute de places, certains jeunes ne peuvent pas accéder aux Masters universitaires. Le volontariat en corps européen de solidarité peut être une opportunité pour ces jeunes de partir à l'étranger, d'apprendre ou de perfectionner une langue et de valider des *soft skills*. Le certificat *Youthpass* décline toutes les compétences transversales acquises par les jeunes en mobilité. Il permet par exemple de valoriser ses compétences auprès des employeurs.

Existe également « le projet de solidarité local » dans le cadre du corps européen de solidarité. Si 5 jeunes de 18 à 30 ans souhaitent s'engager sur une action de solidarité au niveau local sur un sujet de société (discrimination, santé, développement durable, lien, intergénérationnel, etc.), le corps européen de solidarité leur attribue 500 € par mois ainsi que 250 € sur 12 jours de coaching pour les accompagner, dans le montage de leur projet. Ce financement est destiné à valoriser des initiatives locales, à apprendre à des jeunes à travailler ensemble, à piloter un projet, à établir un budget, etc.

Les établissements peuvent aussi accueillir un volontaire. C'est une opportunité de sensibiliser les élèves à l'interculturalité ; de montrer aux jeunes, dans un discours de pair à pair, qu'avoir une



expérience à l'étranger est possible et intéressante. Ça permet également de réassurer les nombreux jeunes qui ne s'autorisent pas à faire cette démarche.

Depuis la crise sanitaire, les porteurs de projets de mobilité européenne internationale sont accompagnés sur les questions de santé mentale. Des enseignements ont en effet été tirés de ces situations angoissantes où de jeunes étrangers ne pouvaient pas rentrer chez eux pendant de longs mois en raison de la fermeture des frontières alors que les encadrants se trouvaient démunis pour répondre à ce type de problématique (manque de formation et d'outils).

Il existe également un volet destiné à la mobilité des travailleurs de jeunesse. Il s'agit d'échanger avec des homologues de 4 ou 5 pays différents des bonnes pratiques professionnelles ou de coconstruire des outils intellectuels visant à ces bonnes pratiques.

Par exemple, dans le cadre d'un partenariat stratégique jeunesse financé sur 2 ou 3 ans à hauteur de 300 000 €, un Institut Médical Éducatif a réfléchi avec d'autres homologues européens à des préconisations pour améliorer la prise en charge de l'autisme, préconisations qui viennent maintenant alimenter un livre blanc.

Beaucoup de ces dispositifs ne sont pas connus et mériteraient d'être valorisés plus largement.



E. Ressources

Info Jeunes France (2020) : « [Baromètre des pratiques d'information des jeunes](#) », infographie, novembre 2020 Baromètre de l'information Jeunesse :

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (2021) : « [Le Baromètre d'opinion de la Drees](#) », portail de dataviz en ligne

Berhuet S., Brice Mansencal L., Hoibian S., Millot C., Müller J. (CREDOC) (2021) : « [Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2021](#) », INJEP Notes & rapports

Hoibian S., Müller J., Gruber N., Millot C. (CREDOC) (2022) : « [Moral, état d'esprit et engagement citoyen des jeunes en 2022](#) », Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, INJEP, Notes & rapports

Observatoire national du suicide (2022) : « [Suicide : mesurer l'impact de la crise sanitaire liée au Covid-19 - Effets contrastés au sein de la population et mal-être chez les jeunes](#) », cinquième rapport, septembre 2022

Santé publique France (2022) : « [Santé mentale en région Occitanie, analyse des indicateurs surveillés en continu](#) », Point épidémiologique bimestriel du 28 juin 2022

Santé publique France (2022) : « [Les compétences psychosociales : état des connaissances scientifiques et théoriques](#) », Rapport, octobre 2022

Joly, P., Marchand M.P., (Cabinet GESTE) (2020) « [Le regard des jeunes sur les Points Accueil Ecoute Jeunes \(PAEJ\) en région Occitanie](#) », Rapport, décembre 2020

Observatoire national de la protection de l'enfance (2022) : « [Première rencontre annuelle Aide Sociale à l'Enfance et pédopsychiatrie](#) », Actes, décembre 2022

Vidéos et Podcasts

Crajep Occitanie (2021) : « [Jeunes, éducation à la citoyenneté et engagements, quels enjeux pour aujourd'hui et pour demain](#) »

Crajep Occitanie (2022) : « [La question sociale, des inégalités et des précarités dans un monde en crise\(s\) et en transition](#) »

France Inter (2022) : « [Le Grand Face-à-face : débat autour des jeunes françaises](#) »

France Inter (2022) : « [Le grand entretien : comment rétablir le lien entre les jeunes et la vie démocratique ?](#) » avec Salomé Berlioux, la fondatrice de l'association Chemins d'avenirs et Jérémie Peltier, directeur des études de la fondation Jean Jaurès

Croix-Rouge Française (2022) : « [Le campus des solutions #3](#) »

Perte de confiance envers les institutions et renouvellement des participations citoyennes, multiplication des crises et forte solidarité nationale : Comment transformer une société de défiance en une société engagée ?



Arte et France Culture, festival international des idées de demain (2022)

- « [Être et savoir | Que veut la jeunesse \(et qu'en savons-nous\) ?](#) »
- « [Et maintenant ? Un débat sur la jeunesse avec la jeunesse](#) » : quel avenir pour la jeunesse ? Quel regard sur l'époque ? Quels mots et quelles actions ? Le questionnaire "Et maintenant ?" mis en débat au lycée Champollion de Lattes, près de Montpellier.
- « [Fatigue informationnelle](#) »